

QUOI DE NEUF

AU **FOYER** de *Châteauneuf* ?



CHATEAUNEUF DE GALAURE
les Foyers de Charité
RETRAITES SPIRITUELLES

L'Espérance est un trésor





Diane Bodard
responsable du Foyer
de Charité de Châteauneuf

1 communauté

4 missions

- Retraites spirituelles
- Mission éducative
- Accueil des pèlerins près de Marthe Robin
- Mission au service des Foyers

ÉDITO

Des oasis de spiritualité

« Les églises jubilaires seront des oasis de spiritualité où l'on pourra se rafraîchir sur le chemin de la foi et s'abreuver aux sources de l'espérance* »

Pour le Foyer de Charité de Châteauneuf, cette phrase du Pape François résonne à la fois comme un appel et comme une promesse pour cette année 2025. En effet, notre évêque Monseigneur François Durand a choisi le Sanctuaire Sainte-Marie-Mère-de-Dieu comme l'un des trois lieux jubilaires de notre diocèse.

Appelés à être « témoins d'espérance », nous désirons donc avancer dans la foi et la persévérance sur ce chemin de conversion personnelle et communautaire, pour que cette « espérance devienne contagieuse à travers nous, pour ceux qui la désirent »*.

C'est au sein de la paroisse Saint-Joseph-de-la-Galaure que nous allons vivre cette expérience d'Église, en partenariat avec les associations locales engagées auprès des personnes vulnérables : L'Arche, Le Secours Catholique et L'Accorderie.

Si vous venez à Châteauneuf au cours de cette année 2025, vous pourrez découvrir le parcours jubilaire dans le Sanctuaire. En sept étapes, vous serez invités à revisiter les fondamentaux de notre foi chrétienne, à entrer dans une démarche de réconciliation et à vous laisser interpellé par le témoignage de personnes investies dans des œuvres sociales.

Tout au long de l'année, le Foyer proposera de nombreuses initiatives : veillées jubilaires, journées de prière, retraites sur l'Espérance de durées variées (cf. p. 7). Nous vous invitons à venir nombreux à Châteauneuf, ou dans d'autres lieux jubilaires des différents diocèses de France.

« Que cette année soit pour tous un moment de rencontre vivante et personnelle avec le Seigneur Jésus* »

Diane Bodard,
Responsable du Foyer de Charité
de Châteauneuf-de-Galauree

*Toutes les phrases en italique sont du Pape François dans L'Espérance ne déçoit pas.

Monseigneur François Durand

évêque de Valence

Pour vous, quel est l'enjeu de cette année jubilaire pour le diocèse de Valence ?

Une année jubilaire est une année de grâce, une occasion favorable pour repérer ensemble combien Dieu se fait proche de nous. L'enjeu principal, dans notre diocèse, est d'amener de nombreuses personnes à découvrir ou redécouvrir le cœur de la foi chrétienne. Dans une ambiance morose, marquée bien souvent par l'anxiété, la violence et la peur, les communautés chrétiennes, avec leur ferveur et leur fragilité, sont autant de foyers d'espérance. La tradition biblique du Jubilé invite à faire justice aux plus pauvres, à remettre leurs dettes et à prendre soin de la terre qui nous est confiée. Je sais que beaucoup de paroisses et de groupes sont engagés en ce sens. À ceux qui cherchent, le Seigneur donne sa paix et assure que la vie éternelle est déjà commencée.

Être « pèlerins d'espérance » : en quoi cette invitation du Pape François rejoint-elle le pasteur que vous êtes ?

Comment être chrétien sans croire que Jésus est ressuscité, sans croire aussi en notre propre résurrection ? Nous ne parlons pas suffisamment de ce que nous espérons par-delà la mort et pour la fin des temps. C'est pourtant notre trésor, un trésor à partager à tous ceux qui sont tiraillés pour donner sens à leur existence.

En acceptant humblement de nous faire pèlerins, nous consentons à nous déplacer géographiquement mais surtout à bouger intérieurement. Je désire ardemment que les nouveaux baptisés et confirmés qui rejoignent

actuellement les communautés chrétiennes soient un témoignage vivant de la puissance de la Résurrection.

Quelles sont vos attentes concernant les trois lieux jubilaires du diocèse ?

La Cathédrale Saint-Apollinaire de Valence, le Sanctuaire Notre-Dame-de-Fresneau à Marsanne et le Sanctuaire Sainte-Marie-Mère-de-Dieu à Châteauneuf-de-Galaure, sont les lieux jubilaires pour notre diocèse. Nous y viendrons en pèlerinage, en paroisses, en groupes ou personnellement pour faire l'expérience de la miséricorde de Dieu. Se confesser, prier de manière prolongée, choisir une action concrète au service des plus vulnérables, repérer les signes d'espérance autour de nous... autant d'opportunités d'être renouvelés dans la foi et la joie de croire. Que ceux qui côtoient les personnes qui ne pourront pas se déplacer aient à cœur de les associer à l'Année Sainte pour qu'elles goûtent combien « l'espérance ne déçoit pas ».



Le parcours jubilaire, invitation à l'Espérance

Le Sanctuaire, choisi comme lieu jubilaire pour l'année 2025, offre une belle opportunité : un cheminement jalonné de panneaux explicatifs, où chacun peut se ressourcer dans la foi et l'espérance.



Le parcours, situé à l'intérieur du Sanctuaire, est accessible tous les jours, du 31 décembre 2024 au 28 décembre 2025, de 8h à 20h. Un dépliant et un livret spécialement conçus accompagnent cette démarche personnelle et profonde.

Un chemin en sept étapes pour être renouvelé dans l'Espérance

Chaque étape du parcours porte un message d'espérance et propose une démarche concrète, enrichie par des paroles de la Bible et des extraits de la Bulle d'indiction du Pape Fran-

çois. Tout au long de ce parcours, nous sommes invités à redécouvrir l'amour de Dieu, à accueillir son pardon, à nous nourrir de sa présence et à devenir, à notre tour, témoins d'espérance.

Des panneaux mettent également en lumière des associations locales telles que le Secours Catholique, L'Arche de la Vallée ou l'Accorderie. Parmi les témoins d'espérance, Marthe Robin, qui par sa générosité envers les prisonniers et les pauvres, invite à un engagement concret.

Les « visites » dans notre paroisse : des gestes d'Espérance

Notre paroisse participe à ce parcours jubilaire en mettant en avant les visites effectuées auprès des malades, des personnes âgées et des isolés. L'Évangile de Matthieu le rappelle : « J'étais malade et vous m'avez visité » (25, 36).

Une vingtaine de personnes missionnées se rendent régulièrement à domicile et en maisons de retraite, témoignant de l'amour du Christ et de sa sollicitude. Ces actions résonnent comme des signes concrets d'Espérance pour notre communauté.

Le parcours jubilaire est une véritable invitation à nous laisser transformer par la joie de l'Espérance et à devenir, nous aussi, porteurs de cette bonne nouvelle.



Témoins d'Espérance au cœur du monde

La dernière étape du parcours jubilaire proposée dans le hall du Sanctuaire Sainte-Marie-Mère-de-Dieu invite à découvrir trois associations dont les actions concrétisent l'esprit du Jubilé. L'objectif est de valoriser une Église audacieuse et tournée vers les plus démunis, invitant chacun à s'engager.



La délégation Drôme-Ardèche du Secours Catholique compte 500 bénévoles organisés en 32 équipes locales qui agissent contre la pauvreté et en faveur de la solidarité, en France et dans le monde.

Anne et Marie-Violaine, bénévoles : « S'engager au Secours Catholique nous invite à vivre l'aventure de la rencontre avec des personnes qui n'auraient jamais croisé notre route. Ensemble, lors de nos différentes activités, nous avons plaisir à partager des moments conviviaux. Des liens se créent, ils sont sources de joie et de fraternité. Quel bonheur de voir des visages qui s'éclairent, des personnes qui se relèvent et osent espérer ! »

Créée en 2022, l'Accorderie de la Galaure veut accroître la solidarité et faire fleurir le lien social en favorisant échanges de services entre habitants (1 heure de service donné = 1 heure de service reçu). Résultats ? Plus de 198 « accordeurs » sont engagés et plus de 6 496 heures de services ont été échangées.



Paroles d'Accordeurs : « J'ai reçu et donné des services par l'Accorderie. J'ai fait des transports, ce sont de vraies occasions d'échange. Certains sont venus me rendre service et ont partagé le repas avec moi. »

« L'Accorderie m'a permis de me mettre en lien avec des personnes que je ne connaissais pas et de participer à des activités ensemble. J'en retire un sentiment positif qu'il y a des lieux où l'on s'entraide avec des valeurs de tolérance et d'ouverture. »



La communauté de L'Arche, implantée à Hauterives et à Châteauneuf-de-Galaure, accueille 40 personnes en situation de handicap mental au sein de quatre maisonnées. Avec le soutien de 35 salariés et l'engagement de 150 participants, elle favorise des relations d'entraide et de fraternité au quotidien.

Oumilla, volontaire à L'Arche de la Vallée :

« Cette vie partagée avec des personnes en situation de handicap me donne confiance en moi. Ces rencontres m'ouvrent des nouveaux horizons. Je vis plein de "signes d'espérance" qui sont comme des petites étincelles qui ont le pouvoir de me changer de l'intérieur. Le quotidien au cœur de la communauté de L'Arche est une invitation à la compréhension de l'autre ; dans le partage, je découvre la vraie valeur de l'humanité : une communion d'esprit et de cœurs unis dans la bienveillance. »

« Comment ne pas espérer ! »



Comment ne pas espérer ! Je ne peux pas m'empêcher d'évoquer ces mots de Charles Péguy qui nous parle des trois vertus : la foi, l'espérance et la charité.

« Ce qui m'étonne, dit Dieu, c'est l'Espérance. Et je n'en reviens pas. L'Espérance est une toute

petite fille de rien du tout. Qui est venue au monde le jour de Noël de l'année dernière. C'est cette petite fille de rien du tout. [...] Et en réalité c'est elle qui fait marcher les deux autres. Et qui les traîne, et qui fait marcher le monde. Et qui le traîne. Car on ne travaille jamais que pour les enfants. Et les deux grandes ne marchent que pour la petite. »

Oui, je m'émerveille de voir cet élève du primaire s'extasier de la beauté d'un paysage, d'entendre cette collégienne chanter de tout son cœur lors de la prière du matin, d'apercevoir ce lycéen qui se lève spontanément pour accompagner un intervenant. Oui, je m'émerveille de mesurer le travail des éducateurs, l'emploi du temps des enseignants, de constater la patience des prêtres et le dévouement des membres de Foyer. Alors nous, nous qui nous occupons des enfants, vivons d'espérance, nourrissons-nous-en et surtout, transmettons-la ! Oui, le monde est beau, oui, tout est possible lorsque l'on travaille avec Celui qui l'a façonné. Alors, comment ne pas espérer !

Julien Chauvet,

Responsable de la pastorale scolaire

Retour sur la première veillée jubilaire avec les élèves

Le mardi 14 janvier, la communauté du Foyer et la communauté de L'Arche ont animé la première veillée jubilaire dans le Sanctuaire. Un moment riche en louange, adoration et témoignages marquants.

La soirée a débuté par des chants accompagnés d'instruments qui ont créé un climat de prière et d'intériorité. « La beauté des chants m'a vraiment mis dans une ambiance de prière. L'adoration avec les intentions de prière à déposer était aussi un moment fort de cœur à cœur avec le Seigneur », confie Martin, élève de première. Les témoignages des membres de L'Arche ont bouleversé l'assemblée par leur authenticité et leur joie. « J'ai senti l'amour brûlant du Saint-Esprit au fond de mon cœur, une grande paix et une grande joie », partage un autre élève.

Le parcours jubilaire, les moments de prière silencieuse et le sacrement de réconciliation ont permis une véritable rencontre avec le Seigneur.

Une soirée à la fois simple et inoubliable, que tous espèrent revivre bientôt.



Les RDV du Jubilé 2025 au Sanctuaire

Veillées jubilaires de 20h15 à 21h30 :

- > Mardi 20 mai 2025, avec la participation de « l'Accorderie »
- > Mardi 7 octobre 2025, avec la participation de la paroisse « Saint-Joseph-de-la-Galaure »

Retraites jubilaires sur l'Espérance :

- > 6 jours : Du 23 au 29 juin : retraite-marche dans la Drôme des collines
- > 48h : Du 24 au 26 octobre avec Sophie Guex, postulatrice de la cause de Marthe Robin

Journée de prière :

- > Dimanche 27 avril : journée de la Miséricorde



Haltes spirituelles d'un jour :

- Un vendredi par mois (9h-17h) :
- > 14 mars, 4 avril, 23 mai, 20 juin 2025

Week-end femmes

- Devenir femme selon le dessein de Dieu
- > Du vendredi 28 au dimanche 30 mars

Semaine Sainte

- > 6 jours du lundi 14 au dimanche 20 avril 2025
- > Triduum pascal du jeudi 17 au dimanche 20 avril 2025

72h pour Dieu

- « Unifie mon cœur pour qu'il craigne ton nom. » (Ps 85)
- > Du jeudi 8 au dimanche 11 mai 2025

Week-end pour tous

- Découvrir la miséricorde à l'école d'Élie et Jonas
- > Du vendredi 16 au dimanche 18 mai 2025

Retraites spirituelles de 6 jours

- > Du 23 au 29 juin 2025 Retraite à thème
- > Du 23 au 29 juin 2025 Retraite itinérante

Informations et réservations sur le site internet : www.foyer-chateaneuf.com



NOUS SOUTENIR

On compte sur vous

En cette année 2025, le Sanctuaire du Foyer de Châteauneuf, choisi comme lieu jubilaire, souhaite devenir plus qu'un simple espace de recueillement : une véritable oasis d'espérance pour tous. Pour accueillir les nombreux visiteurs attendus, des adaptations indispensables sont nécessaires. Chaque jour de chauffage représente un coût de 300 €. Une soirée environ 100 € pour assurer le confort des fidèles. Quant à l'éclairage, essentiel pour créer une atmosphère propice au recueillement, il s'élève à 30 € par jour. À cela s'ajoutent la signalétique et la communication, indispensables pour guider et informer chacun tout au long de ce parcours jubilaire. Votre aide est précieuse pour que ce Sanctuaire soit un lieu d'accueil chaleureux et inspirant. Ces efforts nécessitent des moyens que nous ne pouvons assumer seuls.

Chaque don, même modeste, fait de vous un acteur de cette année de grâce.

Merci pour votre soutien et votre prière. Ensemble, faisons de cette année jubilaire un temps de joie et d'espérance renouvelée.

Damien Charmetant
Responsable financier

La Fondation Le Foyer de Charité, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons et des legs. Elle reversera votre don au projet auquel vous l'affectez.

Faites un don au Foyer de Charité de Châteauneuf, vous bénéficierez des avantages fiscaux suivants :

Dons des particuliers

- > **66 %** du montant du don déduit de votre impôt sur le revenu (IR) dans la limite de 20 % de vos revenus imposables (art. 200 CGI).
- > **75 %** du montant du don dans le cadre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), dans la limite de 50 000 € (art. 978 CGI).

Mécénat d'entreprise

60 % du montant de votre don déduit de l'impôt sur les sociétés (IS), dans la limite de **5 %** du chiffre d'affaires annuel hors taxe (art. 238bis CGI).

Vous souhaitez des informations sur les legs, vous pouvez contacter Damien Charmetant :

damien.charmetant@l-fdc.org



CHATEAUNEUF DE GALAURE
les Foyers de Charité
RETRAITES SPIRITUELLES

Service communication du Foyer de Charité de Châteauneuf
Chargées de rédaction : Thérèse Fenneteau, Doriane Connen
Conception : Com&Sens
Impression : Carrot Imprimeur
50, Rue Président-Wilson, 26240 Saint-Vallier
Crédit photos : Foyer de Charité Châteauneuf-de-Galaure

Gardons le lien

Foyer de Charité
85, rue Geoffroy-de-Moirans
26330 Châteauneuf-de-Galaure
Téléphone : 04 75 68 79 00

secretariat.foyer@fdc-chateauneuf.fr
www.foyer-chateauneuf.com

Si je souhaite désormais recevoir la newsletter « **Quoi de Neuf ?** » uniquement en format numérique, j'envoie un mail à contact@fdc-chateauneuf.fr pour que ma demande soit enregistrée.